

FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration du profil :

Eté 2016

Département :	Var (83)	Commune :	Tanneron
Site de Baignade :	Plage des Arbousiers - Lac de Saint-Cassien		
Contact de la personne responsable de la baignade	Monsieur le Maire de Tanneron Place de la Mairie - 83 440 TANNERON - Téléphone : 04 93 60 68 13		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE Baignade

Caractéristiques physiques de la zone de baignade	Photographie illustrative
Rive d'implantation de la (des) plage(s):	Rive droite
Nature des plages:	Rochers + graviers
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période de fréquentation :	1 ^{er} Juillet au 31 Août
Equipements sanitaires:	Non
Poste de secours et heures de surveillance:	Non
Stationnement:	Parking à 100 m à l'amont
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Pédalos, canoë, paddles, pêche
Accès aux animaux:	Accès non réglementé
Autres équipements:	Snack/bar, bar sur plage, pédalos/canoë/transats, halte nautique, tables pique-nique



Plage des Arbousiers

Localisation et Schéma de la zone de baignade

LAC DE SAINT-CASSIEN

Plage des Arbousiers

Légende :

- Toilettes
- Douches
- Point recyclage
- Snack / bar
- POSTE DE SECOURS
- Parking
- Station carburants
- Aire de jeux
- Aire de pique-nique
- Camping
- Zone de mouillage
- Poste de refoulement
- Station d'épuration

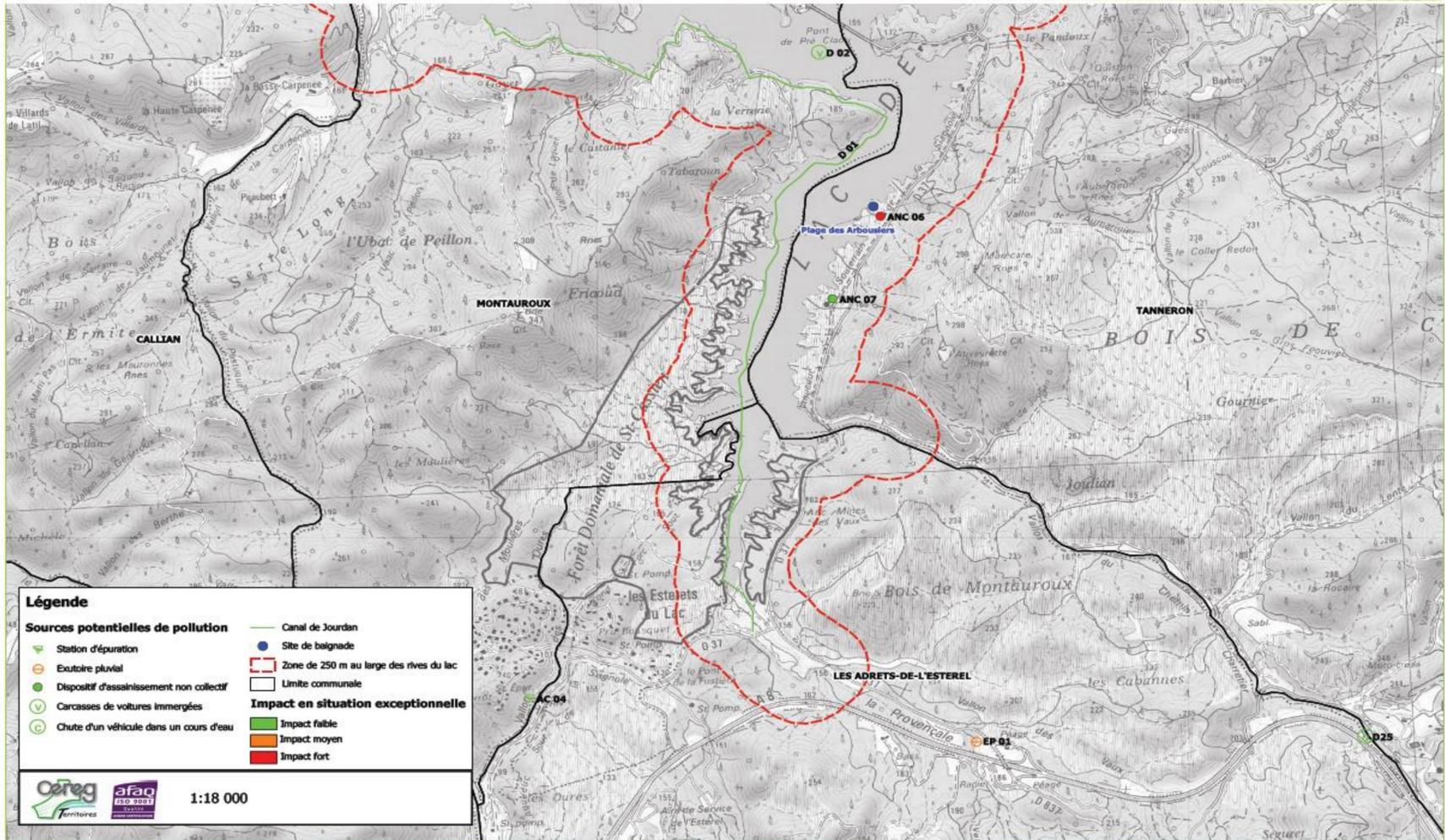
HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE Baignade

Année	2011	2012		
Classement qualité (Directive 1976) :	Bonne qualité (A)	Bonne qualité (A)		
<i>A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité</i>				
Année	2013	2014	2015	2016
Classement qualité (Directive 2006) :	Excellente	Excellente	Excellente	Classement officiel pas encore établi
Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	Sans objet			
Commentaires éventuels :	La qualité est jugée bonne ou excellente, selon la Directive en vigueur, depuis les 5 dernières années sur la plage des Arbousiers à Tanneron. Sur cette période, 3 bilans bactériologiques ont été moyens (prélèvements des 12/07/2013, 09/08/2013, 07/08/2015, non nécessairement survenus après une pluie), sans que cela n'ait porté atteinte au classement annuel général. En 2016, un prélèvement sur les 5 réalisés par l'ARS s'est avéré moyen en raison d'une teneur élevée en streptocoques fécaux.			

FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 2/2)

Département :	Var (83)	Commune :	Tanneron
Site de Baignade :	Plage des Arbousiers - Lac de Saint-Cassien		

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillance	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Station d'épuration du quartier des Estérets-du-Lac à Montauroux (AC 04)	Pollution potentielle	Faible	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Fonctionnement du by-pass	- Réalisation des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'exploitation préconisés par l'étude de projet de SETUDE Ingénieurs Conseils (2014)
Bassin de rétention des eaux pluviales du péage autoroutier des Adrets-de-l'Estérel (EP 01)	Pollution potentielle	Moyen	Visites régulières de l'ouvrage	Détection d'un apport massif de polluants dans le bassin et le cours d'eau récepteur	- Surveillance estivale hebdomadaire et à chaque pluie significative (précipitations > 50 mm/j) de l'état de l'exutoire du bassin de rétention et contrôle du fonctionnement des vannes d'isolement des pollutions
Dispositif d'assainissement non collectif du snack de la plage des Arbousiers (ANC 06)	Pollution potentielle	Fort	Visite périodique du SPANC	Rejet d'eaux usées non traitées Installations non conformes	- Poursuite du programme pluriannuel de contrôles par le SPANC, - Vidange régulière des fosses d'accumulation étanches par des organismes agréés - Mise en œuvre des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC
Dispositif d'assainissement non collectif de la Maison du Lac (ANC 07)	Pollution potentielle	Faible	Visite périodique du SPANC	Rejet d'eaux usées non traitées Installations non conformes	- Poursuite du programme pluriannuel de contrôles par le SPANC, - Mise en œuvre des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC : remplacement de la fosse d'accumulation devenue fuyarde
Activité pastorale (A 01)	Pollution potentielle	Moyen	Sensibilisation et réglementation	Lessivage de déjections animales par temps de pluie	- Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques - Mise en place d'arrêtés municipaux interdisant l'accès et le pacage des animaux sur les rives du lac ou d'affluents majeurs
Canal Jourdan immergé dans le lac (D 01)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Visite mensuelle de vérification de l'état de l'ouvrage
Carcasses de voitures immergées dans le lac (D 02)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Evacuation des carcasses - Mise en Centre d'Enfouissement Technique des carcasses
Déjections animales (D 22)	Pollution potentielle	Faible	Entretien régulier de la plage Sensibilisation des usagers	Présence de déjections animales sur la plage ou aux abords	- Mise en place d'un panneau d'affichage interdisant l'assés des chiens à la plage
Dépotages sauvages du fait de l'absence de WC publics et de poubelles à proximité immédiate de la plage (D 24)	Pollution potentielle	Faible	Aménagement de la plage	Présence de déjections humaines ou de déchets aux abords de la plage	- Coupe et nettoyage des sous-bois alentours. - Entretien régulier et quotidien des abords des plages en période de pointe estivale - Mise en place de toilettes sèches de type lombricompostage et de poubelles aux abords de la plage

Mise en place d'un pluviomètre sur la zone d'étude (préférentiellement à Tanneron ou Montauroux) permettant à la Communauté de Communes du Pays de Fayence de suivre en temps réel le cumul de précipitations

Mise en place par les équipes de terrain de la Communauté de Communes du Pays de Fayence d'un protocole de prélèvements et d'analyses rapides en cas d'épisode de pollution après un incident déclaré sur les systèmes d'assainissement ou de toute autre pollution accidentelle identifiée : campagne de mesures en 3 points (rejet, amont, aval) pendant 3 jours consécutifs

Suivi quotidien de la plage des Arbousiers : couleur, transparence, température, mousses, odeurs par le passage en début de matinée d'un surveillant.
Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.